

Zeitschrift: Saussurea : journal de la Société botanique de Genève
Herausgeber: Société botanique de Genève
Band: 34 (2004)

Artikel: La Grande Cariçaie
Autor: Le Nédic, Christophe
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1098873>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Photo : B. Renevey / Coll. Grande Cariçaie

Découverte

La Grande Cariçaie

Christophe Le Nédic

Balade à travers le plus vaste écosystème riverain de Suisse, auquel une protection digne de sa valeur vient enfin d'être accordée, après 20 ans de bagarre. Un patrimoine naturel exceptionnel à découvrir à l'occasion d'une balade à l'autre bout de la Suisse romande.

Une rive naturelle aux dimensions exceptionnelles

Nulle part en Suisse on ne trouve de complexe marécageux riverain aux dimensions aussi vastes. La Grande Cariçaie s'étend de Yverdon-les-Bains à la réserve du Fanel et couvre environ 4000 ha, dont près de 3000 classés récemment en réserves naturelles. Huit grandes zones protégées, séparées les unes des autres par les infrastructures portuaires ou résidentielles de six communes, protègent désormais près de 40 km de rives naturelles ou, dit autrement, 1265 ha de hauts-fonds lacustres, 676 ha de marais et 844 ha de forêts (fig. 1 et tab. 1).

Ces dimensions exceptionnelles expliquent en partie l'étonnante diversité végétale et ani-

male rencontrée ici. On estime en effet que près de 1 000 espèces de plantes et 10 000 espèces d'animaux fréquentent les lieux, soit approximativement le tiers de la flore et le quart de la faune suisses. Parmi elles, de nombreuses espèces rares ou menacées, comme le liparis de Loesel (*Liparis loeselii*), menacé au plan européen, la baldellie fausse-renoncule (*Baldellia ranunculoides*), le rumex géant (*Rumex hydrolapathum*) ou encore la morène des grenouilles (*Hydrocharis morsus-ranae*).

La première compensation écologique de l'histoire

La Grande Cariçaie est un écosystème jeune, né dans le dernier quart du XIX^e siècle à la suite de grands travaux hydrauliques connus sous le nom de "1^{ère} Correction des eaux du Jura". Il s'agissait alors "d'assainir" les plaines de l'Orbe,

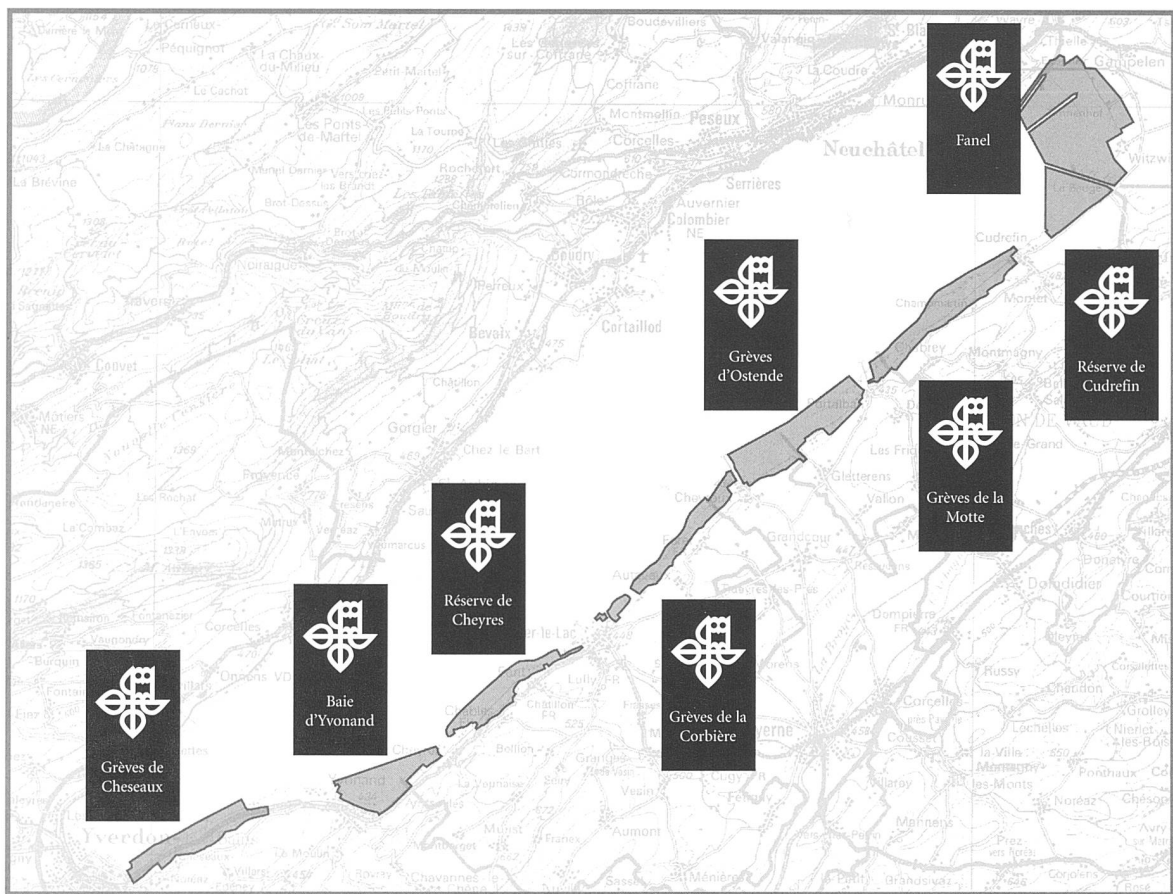


Figure 1. Réserves naturelles de la Grande Cariçaie entrées en vigueur en octobre 2001 (Vaud) et mars 2002 (Fribourg). La réserve du Fanel existe depuis la fin des années soixante.

Réserve naturelle	Communes	Lac	Marais	Forêt	Autres	Total
Grèves de Cheseaux	Yve, ChN, Yvo	114	77	100	17	308
Baie d'Yvonand	Yvo, Che	208	40	66	4	318
Réserve de Cheyres	Che, Cha, Fon, Est	75	77	79	25	256
Grèves de la Corbière	Est, Aut, For, Chx	93	56	105	17	271
Grèves d'Ostende	Chx, Gle, Por	187	199	83	29	498
Grèves de la Motte	Del, Chy, Cud	89	135	144	10	378
Réserve de Cudrefin	Cud	76	60	84	29	249
Fanel	Ins, Gam, Mar	423	32	183	48	686
Total réserves		1265	676	844	179	2964

Tableau 1. Réserves naturelles de la Grande Cariçaie, communes concernées et surface en hectares des différents milieux inclus dans les périmètres de protection. La rubrique «autres» désigne des chemins, routes, voies CFF, plages, etc. Légende communes: Yve = Yverdon-les-Bains (VD), ChN = Cheseaux-Noréaz (VD), Yvo = Yvonand (VD), Che = Cheyres (FR), Cha = Châbles (FR), Fon = Font (FR), Est = Estavayer-le-Lac (FR), Aut = Autavaux (FR), For = Forel (FR), Chx = Chevroux (VD), Gle = Gletterens (FR), Por = Portalban (FR), Del = Delley (FR), Chy = Chabrey (VD), Cud = Cudrefin (VD), Ins = Ins (BE), Gam = Gampelen (BE), Mar = Marin-Epagnier (NE).

du Seeland et de la Broye et de se mettre à l'abri des crues qui ravageaient régulièrement cultures et villages. On entreprit donc d'élargir les chenaux reliant les lacs de Neuchâtel, Biemme et Morat entre eux, ainsi que l'exutoire du lac de Biemme. On détourna l'Aar dans ce dernier et on mit en place un vaste réseau de canaux de drainage afin d'assécher les plaines. Le résultat est impressionnant pour l'époque, car ces travaux eurent pour effet une baisse du niveau des trois lacs d'environ 2,7 m. Les plaines asséchées dévoilèrent alors leurs terres organiques noires, ultimes vestiges du Grand Marais, et aujourd'hui encore berceau de la production maraîchère du pays.

Conséquence probablement inattendue, une large bande de sable et de limons émergea également sur la rive sud-est du lac de Neuchâtel. Ces matériaux s'étaient déposés là au cours des millénaires précédents, arrachés à la falaise molassique qui constituait l'ancien rivage du lac. Situées entre quelques centimètres et deux à trois mètres au-dessus du nouveau niveau du lac, ces grèves nues offraient des conditions très propices à la faune et à la flore chassées du Grand Marais, qui purent s'y réfugier durant ses quelques années d'agonie. Il s'agit peut-être de la première compensation écologique de l'histoire, même si, n'en doutons pas, celle-ci n'avait pas été planifiée par les ingénieurs de l'époque.

Les différentes ceintures riveraines se mirent en place en quelques années, en fonction des conditions locales d'inondation, et au début du XX^e siècle déjà, la plupart des associations végétales constituant la Grande Cariçaie actuelle étaient déjà présentes. Leur répartition et leur fréquence relative évoluèrent par la suite, au gré de la dynamique naturelle, de l'érosion lacustre et de quelques éboulements de la falaise molassique.

Terres dédaignées

Au début, ces terres nouvelles n'intéressèrent guère les communes riveraines plutôt tournées vers l'agriculture et l'arrière-pays. Du fait d'inondations fréquentes et de l'impossibilité de drainer ces terrains, l'agriculture s'y révélait en effet malaisée. Dans les premières décennies, l'exploitation des rives se limita donc à la fauche de quelques prairies pour la litière, à la chasse et à la pêche, à quelques essais sylvicoles (pin sylvestre notamment), et à la récolte de roseaux pour la confection de nattes (fig. 2).



Figure 2. La confection de nattes de roseaux constituait une activité accessoire de certains agriculteurs. Des parcelles de marais étaient fauchées chaque année pour la fourniture de matière première. Le dernier métier à tisser est resté en activité jusqu'au début des années 1990. Photo: coll. Grande Cariçaie.

Dès les années 1940, l'essor des loisirs changea radicalement la donne. Aux premiers cabanons de planches installés sur les rives succédèrent rapidement les installations portuaires, puis des campings et des résidences secondaires. A la fin des années 1970, les aménagements de ce type avaient entraîné le remblayage d'un quart des zones naturelles et de nombreux nouveaux projets menaçaient les rives.

Un projet d'autoroute à l'origine de la protection

Dans les années 1960, le premier projet de l'autoroute A1 fit peser sur les rives une menace bien plus inquiétante encore. Il fut en effet décidé de faire passer le tracé de l'autoroute à travers marais et forêts alluviales entre Yverdon-les-Bains (VD) et Estavayer-le-Lac (FR).

Paradoxalement, ce projet est à l'origine de la protection actuelle de la Grande Cariçaie. Il entraîna en effet, à la fin des années 1970, la mobilisation de *Pro Natura* et du *WWF Suisse* réunis sous l'appellation de *Pro Natura Helvetica*, mobilisation qui aboutit, en 1980, à la récolte de 560000 signatures et de 4 millions de francs pour protéger la Grande Cariçaie (fig. 3). Par la suite, la Commission Biel réévalua le tracé par les rives et abandonna ce dernier au profit d'un tracé plus amont. L'autoroute a été construite depuis et inaugurée en 2001.



Figure 3. Photomontage réalisé pour la campagne Pro Natura Helvetica, pour sensibiliser le public à l'impact de l'autoroute sur les milieux naturels. Le tracé par les rives fut abandonné par la suite. Photo: coll. Grande Cariçaie.

Cette forte mobilisation eut aussi pour effet une prise de conscience de la part des autorités cantonales de la valeur naturelle de la Grande Cariçaie. Ces dernières la concrétisèrent dans le Plan directeur intercantonal VD et FR de 1982 en délimitant des zones naturelles désormais inconstructibles. Elles ratifièrent la même année une convention pour la conservation de la Grande Cariçaie, convention qui précisait les rôles des services de l'Etat et qui attribuait à *Pro Natura* le mandat de gérer les zones naturelles. Cette première convention fut financée par les sommes récoltées lors de la campagne de *Pro Natura Helvetica*. Dès 1987, une nouvelle convention fut ratifiée, avec un financement par les cantons et les associations et une subvention fédérale de l'ordre de 80 % du budget. Ce système est toujours en vigueur aujourd'hui, les contributions des associations en moins.

Les réserves naturelles se sont fait attendre

Prévue dans le plan directeur intercantonal de 1982, la création des réserves naturelles se fit par contre attendre. Un premier site, la réserve de Cheyres, fut classé en 1983, mais dès lors toutes les tentatives de mettre d'autres sites sous protection échouèrent, du fait notamment de conflits réguliers entre développement touristique et protection de la nature qui entraînèrent "grogne" et fréquentes ruptures de dialogue entre acteurs de la protection de la nature, milieux économiques et autorités politiques.

En 2000, les services de protection de la nature des cantons de Vaud et de Fribourg mirent à l'enquête un projet coordonné de 7 réserves naturelles couvrant l'entier des zones naturelles vaudoises et fribourgeoises. Une opposition massive se mit alors en place, sous la forme d'une association qui parvint à réunir quelques milliers de signatures contre la protection.

Littéralement noyées sous les oppositions, les administrations cantonales jetèrent l'éponge et entreprirent un nouveau "round" de négociations en y associant communes, confédération et diverses associations. Les réserves naturelles "renégociées" furent remises à l'enquête en 2001. Elles entrèrent en vigueur sur décision des Conseils d'Etat vaudois et fribourgeois le 6 octobre 2001, respectivement le 6 mars 2002.

Des recours ont été déposés contre cette décision, notamment par *Aqua Nostra*, l'organisation à l'origine de l'échec de la première mise à l'enquête. Pour l'heure, la décision est dans l'attente du jugement des Tribunaux administratifs cantonaux. On peut parier que la procédure sera encore longue, les opposants ayant déclaré qu'ils iraient jusqu'au bout...

Les réserves : pourquoi ?

La Grande Cariçaie doit faire face à deux vocations divergentes mais pas forcément contradictoires. La première est la nécessaire conservation de ce patrimoine naturel exceptionnel. Des mesures légales de protection sont indispensables pour espérer sauvegarder une faune et une flore rares et fragiles. D'un autre côté, les rives naturelles sont très prisées des vacanciers et des habitants des rives et la Grande Cariçaie joue donc un rôle important pour l'économie régionale.

Les réserves naturelles mises en place par les cantons tiennent compte de ces intérêts partiellement contradictoires en délimitant des secteurs largement ouverts aux activités de loisirs et d'autres où la nature est prioritaire. Ce compromis, âprement négocié, ne satisfait bien entendu personne. Il permet cependant d'espérer une protection minimale de la Grande Cariçaie, dans l'intérêt de la nature mais également des acteurs du développement économique, puisqu'on peut espérer ainsi conserver durablement cet atout régional. Il reste à respecter les règles du jeu, appliquer concrètement les mesures de protection et doter la Grande Cariçaie d'une surveillance de police, apte à faire appliquer ces règles. Pour

l'heure, les moyens financiers manquent à la concrétisation de ces vœux.

Gestion pour la conservation

Depuis 1982, la Grande Cariçaie est gérée dans un but de conservation de sa valeur naturelle à long terme. La gestion des marais et étangs incombe au Groupe d'étude et de gestion de la Grande Cariçaie (GEG), localisé à Yverdon-les-Bains à proximité du centre Pro Natura de Champ-Pittet. La gestion des forêts et des périmètres lacustres reste, elle, de la compétence des services cantonaux. Une Commission de gestion, formée de délégués des cantons, de la confédération et des associations de protection de la nature (avec voix consultative), constitue l'organe de décision en matière de gestion. Elle approuve les programmes et budgets et prévoit tout projet ayant un impact potentiel sur les réserves naturelles (constructions, développement d'activités, etc).

Les étangs et marais étant des milieux par définition très dynamiques, une part importante du budget de la gestion est allouée à la réalisation de travaux d'entretien. Ceux-ci ont pour objectif le maintien des surfaces des différentes associations végétales à leur état de 1982 et la conservation des conditions de vie des espèces animales et végétales indigènes. Le fauchage constitue la mesure la plus importante en termes de surfaces concernées et est pratiqué au moyen d'une faucheuse sur chenilles larges (*Elbotel*) (fig. 4) ou avec un équipement agricole standard. Le débroussaillage manuel ou mécanique, le pâturage avec des vaches "Highland" (fig. 5), la creuse d'étangs, la revitalisation de ruisseaux, le décapage des horizons superficiels du sol dans les roselières atterries sont quelques-unes des autres opérations d'entretien pratiquées régulièrement.

Le suivi scientifique constitue l'autre volet important du travail du GEG. Les buts poursuivis sont la mesure des impacts des travaux d'entretien, le contrôle de leur efficacité et le suivi des populations animales et végétales, en particulier les espèces menacées et spécifiques aux marais. Ces différents travaux font l'objet de rapports et de publications régulières, dont le lecteur trouvera une liste sur le site internet suivant : www.grande-caricaie.ch.



Découverte

Figure 4. *Elbotel* est une faucheuse prototype spécialement mise au point pour l'entretien de la Grande Cariçaie. Elle est équipée d'un peigne de coupe de 6,2 m de large, d'un train de chenilles de 15 m² de surface portante et d'une partie supérieure pouvant pivoter à 180°, ce qui lui permet de faucher dans les 2 sens sans manoeuvrer les chenilles en bout de ligne. 22 balles de paille, d'un poids moyen de 300 kg, peuvent être stockées sur les passerelles latérales pour être évacuées du marais. Le rythme de travail est en moyenne d'un hectare par jour. Photo: coll. Grande Cariçaie.



Figure 5. Les vaches "Highland" sont utilisées à titre expérimental dans deux secteurs de la Grande Cariçaie. Un suivi est en cours et permettra de définir si ce mode d'entretien peut être élargi à d'autres secteurs de la rive. Photo: coll. Grande Cariçaie.

Quelques résultats

Vingt ans après la réalisation des premiers travaux d'entretien, la connaissance des écosystèmes riverains a bien progressé. Le bilan de la gestion est dans l'ensemble positif, même si de gros problèmes (l'érosion des rives, par exemple) restent insuffisamment pris en compte et même si certaines lacunes subsistent dans la compréhension de l'évolution de certains groupes faunistiques (les batraciens notamment).

La fauche, combinée à des opérations régulières de débroussaillage, se révèle globalement efficace contre l'embroussaillage des prairies. Elle permet le maintien d'une diversité floristique élevée grâce à une mise en lumière dans des groupements végétaux habituellement dominés par quelques espèces à forte croissance (roseau, marisque, massettes, laiches, etc.). Elle ne permet en revanche pas de stopper la succession végétale naturelle à l'origine par exemple de l'envahissement des étangs par la végétation des rives et du remplacement progressif des roselières par des prairies à laiche élevée.

L'utilisation d'une machine lourde comme *Elbotel* a en revanche différents impacts sur la végétation et le paysage riverain, et ce même si sa pression au sol reste modeste du fait de ses chenilles larges. En se postant sur un point de



Figure 6. Ornière de la faucheuse *Elbotel* à Cheyres. Dans ces chemins empruntés plusieurs fois par année par la faucheuse, la végétation normale est supprimée en grande partie. De nombreuses espèces pionnières occupent alors les lieux. Cette ornière a notamment abrité l'isolepis sétacé (*Isolepis setacea*) et le souchet jaunâtre (*Cyperus flavescens*). Photo: coll. Grande Cariçaie.

vue surélevé, on peut en effet observer un sillonnement des prairies, correspondant à une repousse plus faible des espèces dominantes sur le passage des chenilles. Ces "zébrures" restent apparentes quelques années après la fauche de la parcelle. Cette pression sur la végétation marécageuse est plus importante sur les chemins qu'emprunte la machine pour l'accès aux parcelles. Là, il n'est pas rare d'observer un décapage complet de la végétation, qui est alors remplacée par des groupements végétaux pionniers heureusement très intéressants pour toute une série de plantes, d'invertébrés et de batraciens à caractère pionnier, la plupart du temps rares et menacés en Suisse (fig. 6).

Du point de vue de la faune, le fauchage hivernal tel qu'il est pratiqué dans la Grande Cariçaie s'avère globalement positif du fait du maintien de la surface des prairies ouvertes. Les espèces spécialisées peuvent donc s'y maintenir avec des densités de populations variables, le plus souvent en corrélation étroite avec l'ancienneté des opérations d'entretien. La disparition progressive des milieux les plus aquatiques, évolution que le fauchage ne parvient pas à contrarier, est en revanche plus inquiétante. D'autres mesures d'entretien, malheureusement bien plus coûteuses, peuvent cependant recréer ce type de milieux (voir plus bas).

Dans deux groupes faunistiques particuliers, les effets du fauchage sont très spectaculaires mais sans conséquence sur les populations de ces espèces considérées à l'échelle de la Grande Cariçaie.

Le premier groupe est constitué des invertébrés hivernant dans la litière. Le ramassage de cette dernière par *Elbotel* élimine bien entendu l'essentiel de ces populations. Mais l'organisation de la fauche en mosaïque, avec des parcelles non contiguës fauchées à un rythme triennal, permet de corriger ce défaut. Les parcelles fauchées l'hiver précédent sont en effet rapidement recolonisées par les populations provenant de parcelles voisines fauchées plus anciennement.

Le deuxième groupe est formé des oiseaux nicheurs des marais utilisant les anciennes tiges de roseau ou la litière au sol pour y établir leur nid. Dans les parcelles fauchées l'hiver précédent, la repousse de la végétation au printemps est trop tardive pour permettre aux oiseaux d'y installer leur nid. Les populations se concentrent alors sur les parcelles d'an 2, mais surtout d'an 3 et les

zones témoin non fauchées. Cette concentration des nicheurs permet la conservation de la densité globale de nidification à l'échelle de la rive et est apparemment sans conséquence sur le succès reproductif des oiseaux.

Le creusement d'étangs ou le décapage des horizons superficiels du sol dans les roselières atterries réinitialise la dynamique naturelle et fournit aux espèces caractéristiques de nouveaux habitats. En phase initiale, ces nouveaux plans d'eau sont souvent colonisés par des plantes et des invertébrés pionniers, ce qui se traduit par une hausse globale de la biodiversité du site. Ces réalisations sont cependant très coûteuses (plusieurs dizaines de milliers de francs à l'hectare) et difficiles à organiser dans ces terrains peu porteurs pour les engins de transport des matériaux excavés. Le rythme de réalisation actuel est ainsi trop faible pour compenser la perte des milieux aquatiques du fait de la dynamique naturelle.

Un gros problème : l'érosion

Problème inquiétant et connu de longue date, l'érosion est à l'origine de la disparition chaque année de plusieurs milliers de m² de rives (fig. 7). Elle a entraîné en un peu plus d'un siècle la disparition d'environ la moitié des grèves apparues lors de la "1^{ère} Correction des eaux du Jura" et ne s'interrompt localement que lorsque le lac atteint un obstacle en dur.

La bise et la granulométrie fine des matériaux constituant le sous-sol de la Grande Cariçaie sont les principaux coupables de ce phénomène naturel. Les sables et limons se mettent en effet très rapidement en mouvement sous l'effet de vagues de 10 à 20 cm déjà. Or, le lac de Neuchâtel étant parfaitement dans l'orientation de la bise (NE - SO), les vagues ont plus de 40 km de plan d'eau pour se développer. Les dégâts dus à l'érosion vont d'ailleurs croissant en direction du sud-ouest.

A l'origine, ce phénomène tout à fait naturel a une cause humaine. En abaissant le niveau du lac de 2,7 m lors de la "1^{ère} Correction des eaux du Jura", on a rompu l'équilibre qui existait entre les apports de matériaux par érosion de la falaise molassique et le prélèvement de ces mêmes matériaux par l'érosion lacustre. Le nouveau rivage s'étant déplacé plusieurs centaines de mètres en direction du lac, on a à la fois supprimé l'apport de nouveaux matériaux et diminué la largeur des hauts-fonds lacustres à même de freiner la puissance des vagues. Le lac est aujourd'hui



Figure 7. L'érosion lacustre est particulièrement spectaculaire lorsqu'elle atteint le cordon littoral boisé. Les racines des arbres sont progressivement déchaussées par les vagues et ceux-ci finissent par se renverser, entraînant avec eux une grande quantité de sol. La rive peut alors reculer de plusieurs mètres en une seule tempête de Bise. Photo: coll. Grande Cariçaie.

Découverte

d'hui à la recherche d'un nouvel équilibre qu'il n'atteindra qu'en rejoignant son ancien rivage, la falaise molassique, sauf si l'on construit sur sa route des ouvrages capables de le stopper durablement. Ceux-ci seront de toute façon tôt ou tard nécessaires, ne serait-ce que pour protéger les routes, voies CFF et zones résidentielles construites entretemps dans la zone riveraine.

A sa création en 1982, le GEG s'est bien entendu préoccupé du phénomène de l'érosion et a mis en place des ouvrages de protection dans plusieurs secteurs de la Grande Cariçaie. Ces ouvrages, des épis de pieux jointifs perpendiculaires à la rive, renforcés de sacs de sable et plantés de boutures de saules, ou des fascines de pieux tressés de baguette de saules et disposés parallèlement à la rive se sont révélés cependant insuffisants face à la violence des éléments.

Dans les conditions particulières de la rive sud-est du lac de Neuchâtel, des ouvrages en dur s'avèrent les seuls remèdes possibles au grignotage inexorable des rives. Un tronçon-pilote avec différents types d'ouvrages a donc été réalisé et est actuellement à l'essai entre Yverdon-les-Bains et Yvonand. Le suivi scientifique mis en place en parallèle permettra de mesurer leur efficacité et déterminera l'ouvrage ou les combinaisons d'ouvrages avec le meilleur rapport qualité/coût. Il ne restera alors plus qu'à trouver les moyens financiers nécessaires à la protection des autres secteurs

menacés de la Grande Cariçaie. Dans la période d'austérité financière que nous vivons actuellement, la bataille est encore loin d'être remportée.

Panorama des réserves naturelles

Les 8 réserves naturelles de la Grande Cariçaie diffèrent les unes des autres au niveau de leur valeur naturelle et de l'offre en matière d'information. Nous vous proposons, ci-dessous, un petit panorama non exhaustif (voir également la figure 1 et le tableau 1).

1) les Grèves de Cheseaux

La réserve naturelle des Grèves de Cheseaux couvre 308 ha et se situe sur les communes d'Yverdon-les-Bains (VD), de Cheseaux-Noréaz (VD) et d'Yvonand (VD).

Elle comprend le plus grand complexe d'étangs de la Grande Cariçaie, reliés au lac par plusieurs passes permettant le passage des poissons et des oiseaux d'eau. Ces étangs constituent le site de reproduction principal d'espèces



Figure 8. Vue aérienne de la partie sud de la réserve des Grèves de Cheseaux. On distingue bien sur l'image le centre Pro Natura de Champ-Pittet au premier plan, les sentiers-nature marais et champêtres et le début du complexe d'étangs de la réserve naturelle. Photo: B. Renevey / coll. Grande Cariçaie.

farouches comme la gallinule poule-d'eau ou le grèbe castagneux.

Un grand refuge lacustre a été délimité dans la réserve à l'intention des oiseaux migrateurs et nicheurs. L'attractivité du site pour ces derniers a été renforcée par la construction des ouvrages de lutte contre l'érosion. Le site abrite ainsi les premières colonies de reproduction de mouettes rieuses et de goélands leucophées du canton de Vaud. Il accueille également les premières nidifications régulières de la nette rousse et du petit gravelot. Le refuge lacustre est interdit d'accès aux bateaux et promeneurs, et une bonne partie de la réserve en aval de la route cantonale est donc inaccessible.

La partie sud-ouest de la réserve héberge le centre *Pro Natura* de Champ-Pittet et ses aménagements extérieurs. Le sentier-nature marais avec ses passerelles en bois et sa tour d'observation offrent d'excellentes conditions d'observation du complexe d'étangs et de la colonie de reproduction de grèbes huppés (observer en particulier les parades nuptiales en mai-juin) (fig. 8).

La flore de la réserve compte quelques espèces très menacées comme la laiche de Buxbaum (*Carex buxbaumii*) ou la baldellie fausse-renoncule (*Baldellia ranunculoides*).

Le principal défaut de la réserve est la présence de la route cantonale Yverdon - Yvonand. Cet axe à fort trafic génère une importante pollution sonore et limite donc l'agrément de la promenade. Pour découvrir cette réserve, le mieux est donc une visite au centre *Pro Natura* (arrêt CFF de Champ-Pittet sur la ligne Yverdon - Fribourg, suivre la signalisation routière si vous êtes en vélo ou en voiture). Emprunter ensuite la route cantonale en direction d'Yvonand, la route 5 Mitteland si vous êtes à vélo ou le chemin pédestre balisé. Plus au nord, ce dernier chemin offre quelques jolis points de vue sur une aulnaie noire et sur plusieurs clairières marécageuses à choin noirâtre (*Schoenus nigricans*) et à marisque (*Cladium mariscus*).

2) la Baie d'Yvonand

La réserve de la Baie d'Yvonand couvre 318 ha dont deux tiers de surfaces lacustres. Elle se situe principalement sur la commune vaudoise d'Yvonand, mais touche au territoire de la commune de Cheyres (FR) dans sa partie nord.

La réserve possède elle aussi un important refuge pour l'avifaune lacustre. Au contraire de



Figure 9. Concentration de canards hivernants dans la Baie d'Yvonand. Les effectifs recensés ces derniers hivers sont en moyenne de 20 000 à 30 000 individus. Photo: C. Le Nédic.

la réserve des Grèves de Cheseaux, celui-ci est cependant accessible en partie aux promeneurs, aux navigateurs et aux baigneurs, cinq plages y étant délimitées. Des panneaux d'information aux principales entrées de la réserve renseignent les visiteurs sur les prescriptions précises à respecter.

Le refuge lacustre accueille chaque hiver plusieurs milliers de canards hivernants, lorsque les eaux littorales sont libres de gel et suffisamment fournies en ressources alimentaires (moules zébrées, algues characées principalement). Ces concentrations impressionnantes peuvent être observées en général de novembre à janvier (fig. 9). Dès l'été, le refuge accueille d'autres canards en phase de mue. Ceux-ci sont alors moins faciles à observer car, incapables de voler pendant quelques semaines, ils se cachent volontiers dans les grandes roselières lacustres du périmètre. Une information sur ces hôtes emplumés est disposée dans plusieurs sites de la réserve.

La réserve de la Baie d'Yvonand est la seule de la Grande Cariçaie à présenter une rivière importante, la Menthue, avec un delta actif. Celui-ci est interdit d'accès du fait des nombreux oiseaux migrateurs qui s'y arrêtent et de la présence du castor dans le bas cours de la Menthue. La digue nord de cette rivière offre cependant d'excellentes conditions d'observation du site.

La réserve est traversée par la piste cyclable "route 5 Mitteland", et par plusieurs chemins uniquement pédestres. Ceux de la partie nord rejoignent le lac et offrent les meilleurs points de vue sur les concentrations de canards hivernants.

3) la réserve de Cheyres

Située entièrement sur territoire fribourgeois, la réserve de Cheyres touche les communes de Cheyres, de Châbles, de Font et d'Estavayer-le-Lac. Elle couvre 256 ha.

La réserve constitue incontestablement l'un des plus beaux paysages lacustres de Suisse avec ses hautes falaises de molasse dominant le site marécageux et avec la présence d'un site historique perché sur la falaise à Font. Un sentier-nature a été aménagé au sommet de la falaise le long de la route cantonale Cheyres-Font (fig. 10). Il constitue une excellente prise de contact avec la réserve si vous êtes en voiture. Le site peut également être atteint en vélo, mais la déclivité est importante et la route dangereuse. Un trajet à absolument éviter en famille. Depuis le sentier-nature, l'accès à la réserve elle-même est impossible. Il vous faudra donc reprendre votre véhicule et rejoindre un des points d'entrée du côté de Cheyres, de Font ou d'Estavayer.

Un chemin traverse complètement la réserve au pied des falaises de molasse. Celui-ci est ouvert au trafic cycliste (route 5 Mitteland) et aux piétons. Il est agrémenté d'une série de postes d'information qui vous en diront plus sur la gestion des ruisseaux, l'entretien des clairières ou encore la fauche des marais dans la Grande Cariçaie.

En suivant ce chemin en venant de Cheyres, le trajet est d'abord entièrement forestier et traverse de magnifiques forêts inondées, alimentées par plusieurs cascades descendant des falaises.



Figure 10. Vue depuis le sentier-nature de Châbles, le long de la route cantonale Cheyres-Font. L'étang au centre de l'image est artificiel. Il a été creusé durant l'hiver 2000-2001. Photo: coll. Grande Cariçaie.



Figure 11. *Liparis de loesel (Liparis loeselii)*. La station à Cheyres compte plusieurs centaines d'individus. Photo: B. Renevey.

Vous traverserez alors un passage sous la voie CFF et parviendrez 100 m plus loin à une grande place utilisée durant l'hiver pour le dépôt des balles de paille récoltées par *Elbotel*. Un petit chemin discret part de cette place en direction du lac. Il rejoint une petite plage en traversant quelques associations végétales typiques de la Grande Cariçaie. Vous pourrez ainsi contempler une forêt riveraine mixte très diversifiée, une prairie à petites laiches, une prairie à marisque, une saulaie à saule cendré, une pseudoroselière, une dune boisée et enfin deux formes de roselières lacustre, l'une dominée par le roseau (*Phragmites australis*) et l'autre par le jonc des tonneliers (*Schoenoplectus lacustris*).

En revenant sur vos pas et reprenant le chemin en direction d'Estavayer, arrêtez-vous une cinquantaine de mètres plus loin, là où un large chemin rejoint les marais. Une butte d'observation vous offre un beau point de vue et une information sur les associations végétales du site. Le chemin lui-même, un accès pour *Elbotel*, présente de nombreuses espèces pionnières. Loupe obligatoire pour la détermination !

En poursuivant votre route, vous distinguerez, une centaine de mètres plus loin, une passerelle en cul-de-sac partant en direction du lac. Celle-ci mène à l'une des plus belles aulnaies noires de la Grande Cariçaie. Une halte à ne pas rater, au printemps en particulier lorsque les populages (*Caltha palustris*) sont en fleurs.

Cinquante mètres après cet arrêt, vous rejoindrez une route goudronnée ouverte au trafic automobile. Ne manquez pas à votre droite, quelques centaines de mètres plus loin, la "pierre du mariage", un immense bloc erratique dont les pouvoirs permettaient, paraît-il, aux femmes de trouver un mari (je ne sais pas si l'inverse est vrai).

La flore de la réserve de Cheyres est particulièrement riche et connue de longue date des botanistes. On peut y observer, entre autres, le liparis de Loesel (*Liparis loeselii*, fig. 11), plante menacée au niveau européen, le rumex géant (*Rumex hydrolapathum*), la morène des grenouilles (*Hydrocharis morsus-ranae*), le bolboschoenus maritime (*Bolboschoenus maritimus*), la laiche de Buxbaum (*Carex buxbaumii*), le rubanier nain (*Sparganium minimum*), etc. Les excursions organisées chaque année par le Groupe d'étude et de gestion de la Grande Cariçaie (voir coordonnées en fin d'article) sont une bonne occasion de découvrir quelques-unes de ces raretés en compagnie de spécialistes du site.

Une autre excursion possible dans la réserve vous fait traverser le site historique et le vignoble de Font, avant de rejoindre la réserve. Ce trajet est en boucle et dure une bonne heure et demie à pied, sans compter les arrêts "Binz". C'est une jolie balade, sans trop de difficulté, et le long de laquelle vous croiserez une diversité floristique étonnante. Laissez votre véhicule au parking situé au centre du village de Font et empruntez à pied la route goudronnée descendant vers le lac. Une centaine de mètres plus bas, un chemin pédestre (le sentier des vignes) part vers la gauche et traverse le vignoble jusqu'à l'église de Font. Observez attentivement les rudérales bordant le

sentier, il y a quelques jolies espèces. Arrivés à l'église, prenez le sentier balisé qui s'enfonce dans la forêt en direction du lac. Celui-ci est raide mais praticable et constitue la seule difficulté du parcours. Parvenus au pied de la forêt de pente, vous rejoignez le passage sous-voie et l'itinéraire décrit précédemment. Continuez en direction d'Estavayer, en n'oubliant pas de jeter un oeil, au passage, aux espèces thermophiles bordant la place de dépôt de paille, et rejoignez la route goudronnée. Vous retrouverez le centre de Font en remontant la route sur votre droite.

4) les Grèves de la Corbière

Cette longue réserve naturelle séparée en trois morceaux s'étend d'Estavayer-le-lac (FR) à Chevroux (VD) en traversant les territoires de deux autres communes, Autavaux (FR) et Forel (FR). Elle couvre 271 ha.

Les forêts riveraines y sont particulièrement étendues et l'on y rencontre les pinèdes les plus vastes de la Grande Cariçaie, une association végétale unique en Suisse. Ces forêts présentent une diversité d'arbustes étonnante, dont le genévrier commun (*Juniperus communis*), l'épine-vinette (*Berberis vulgaris*), le bois-gentil (*Daphne mezereum*), etc. Ces forêts sont parsemées de nombreuses clairières maréca-geuses dominées par le choin noirâtre (*Schoenus nigricans*), les molinies (*Molinia* spp.) et certaines laiches (*Carex hostiana* et *C. panicea* surtout). On y trouve de nombreuses espèces d'orchidées, dont la station principale de spiranthe d'été (*Spiranthes aestivalis*) de la rive. D'autres plantes menacées, comme la renoncule radicante (*Ranunculus reptans*) ou le sisyrinchium des montagnes (*Sisyrinchium montanum*) y trouvent également refuge.

La réserve présente la particularité d'inclure une zone de tir pour l'aviation militaire. Celle-ci est utilisée par l'armée une soixantaine de jours par année et un vaste secteur est donc interdit d'accès ces jours-là. A ces occasions, des barrières et un balisage de terrain sont mis en place par l'armée. La zone de tir peut alors être contournée en rejoignant la "route 5 Mitteland" (piste cyclable) en amont de la réserve. La zone de tir n'est pas utilisée en juillet et août.

La piste cyclable officielle de la "route 5 Mitteland" contourne complètement la réserve. Les vélos sont cependant tolérés sur le chemin pédestre la traversant d'Estavayer à Chevroux. Le

chemin étant localement dégradé, il n'est cependant pas conseillé aux vélos de ville.

En venant d'Estavayer, un premier arrêt s'impose au sentier-nature de la Grande Gouille, à côté de la nouvelle plage de la commune (fig. 12). Un cheminement en pontons et une tour d'observation y ont été aménagés et donnent un joli point de vue sur l'étang, les roselières et l'avifaune des marais. Plusieurs postes d'information ponctuent le parcours.

Repartez en direction de Chevroux et profitez de l'ambiance tropicale (en été bien sûr) des forêts riveraines sur les quelque 3 kilomètres qui vous séparent de la zone de tir. Plusieurs petites plages naturelles disposées le long du parcours vous permettront de vous rafraîchir le cas échéant. Arrivé dans une vaste clairière ornée de deux bunkers en béton, faites une halte. Les terrains remblayés par l'armée, en aval du chemin, abritent une flore tout à fait particulière et unique dans la Grande Cariçaie. On peut y observer en particulier la petrorragie prolifère (*Petrorragia prolifera*), l'armoise des champs (*Artemisia campestris*), l'ail caréné (*Allium carinatum*) et l'achillée ptarmique (*Achillea ptarmica*).

A l'heure de la rédaction de cet article, un jeu-découverte est en cours de réalisation dans le secteur. Celui-ci sera plus particulièrement destiné aux enfants et aura pour objet la découverte de la plante mystère du bunker. Sauf problème de procédure légale, le site devrait être aménagé dès l'été 2004.

La suite du parcours en direction de Chevroux est à nouveau forestier. De grandes roselières



Figure 12. Partie des aménagements au sentier-nature de la Grande Gouille à Estavayer-le-Lac. Photo: coll. Grande Cariçaie.



Figure 13. Les grandes roselières lacustres de la réserve des Grèves de la Corbière abritent une importante colonie de reproduction de grèbes huppés.
Photo: B. Renevey / coll. Grande Cariçaie.



Figure 14. Les vastes roselières de la réserve des Grèves d'Ostende abritent notamment une zone de reproduction du blongios nain, une espèce rare et exigeante quant aux dimensions de ses territoires.
Photo: B. Renevey.

lacustres se cachent cependant derrière les massifs boisés (fig. 13). Inaccessibles, elles peuvent néanmoins être observées depuis le môle sud du port de Chevroux, à proximité de la plage communale.

5) les Grèves d'Ostende

La réserve naturelle des Grèves d'Ostende est l'une des plus vastes de la Grande Cariçaie, avec ses 498 ha, dont 199 ha de marais. Elle s'étend sur les territoires des communes de Chevroux (VD), de Gletterens (FR) et de Portalban (FR).

Les groupements aquatiques (étangs, roselières, groupements à massettes) sont particulièrement développés dans cette réserve. Par conséquent, les densités d'oiseaux nicheurs des marais (roussettes, locustelles, etc.) y sont les plus élevées de la rive. Le secteur abrite aussi la reproduction occasionnelle d'espèces rares ou farouches comme le héron pourpré, les marouettes, les canards chipeaux et les souchets. Les Grèves d'Ostende hébergent en outre des populations importantes de batraciens, dont les grenouilles vertes et le rare triton lobé. La flore n'est pas en reste, avec une belle station de violette à feuilles de pêcher (*Viola persicifolia*) et la présence de l'hottonie des marais (*Hottonia palustris*) et de l'ophioglosse vulgaire (*Ophioglossum vulgatum*).

L'importance ornithologique de la réserve (fig. 14) a entraîné la création d'un refuge lacustre, le troisième après ceux de la réserve des Grèves de Cheseaux et de la réserve de la Baie d'Yvonand. Celui-ci inclut plusieurs périmètres lacustres, les marais non boisés et quelques forêts alluviales. L'accès aux zones naturelles en aval du chemin traversant la réserve est donc généralement interdit, sauf dans le secteur de Gletterens et entre cette commune et Portalban. Des panneaux aux principales entrées de la réserve informent les visiteurs des règles à respecter dans ces périmètres. Le refuge lacustre est partiellement ouvert à la navigation et à la baignade en été.

Dans la partie sud de la réserve, jusqu'à Gletterens, le chemin, dégradé par endroits, est réservé aux piétons. La "route 5 Mitteland" emprunte un chemin bétonné en amont de la réserve. Les deux chemins se rejoignent à Gletterens, à la hauteur de la route; on peut alors descendre en direction de la zone résidentielle riveraine. En suivant cette route sur une centaine de mètres, vous ne pouvez pas manquer le village néolithique reconstitué, dans lequel plusieurs animations sont organisées (voir descriptif et renseignements pratiques plus loin).

Le port et la plage de Gletterens se situent également à cet endroit, mais en aval de la route cette fois-ci. Empruntez l'un des deux ponts traversant le chenal du port et prenez le sentier direction nord. Vous longerez une vaste zone marécageuse et parviendrez au bord du lac avec quelques jolis points de vue sur les roselières inondées de la réserve.

Le reste du parcours en direction de Portalban est ouvert aux vélos et piétons et est agrémenté de plusieurs postes d'information, ainsi que d'une tour d'observation. Ne manquez pas, en particulier, les deux derniers postes : celui en face de la station de relevage vous offre un très beau point de vue sur les prairies à choin du secteur, l'autre s'ouvre sur les magnifiques clairières embroussaillées du "Canada".

6) les Grèves de la Motte

La réserve des Grèves de la Motte couvre 378 ha et s'étend sur les territoires des communes de Delley (FR), de Chabrey (VD) et de Cudrefin (VD).

C'est, avec la réserve de Cheyres, l'un des plus beaux sites protégés de la Grande Cariçaie. Les prairies à petites laïches y dominent en mosaïque avec des pinèdes à genévrier et les orchidées y fleurissent en nombre au printemps (*Spiranthes aestivalis*, *Orchis palustris* et *Epipactis palustris*, notamment) (fig. 15). La partie nord de la réserve, plus inondée, accueille la plus importante population de rainette verte du pays. Le concert des mâles à la recherche de femelles pendant les chaudes soirées de mai est un spectacle particulièrement impressionnant.

Particularité du site, une bande littorale de 50 m est interdite à la navigation, mais autorisée localement à la baignade. Un balisage de terrain et des panneaux aux principales entrées de la réserve informent les visiteurs des prescriptions à respecter.

La réserve est traversée par un chemin en partie sur pontons en bois sur lesquels les piétons sont prioritaires mais où les vélos sont également tolérés. Côté Portalban, ce chemin démarre près du port, traverse une zone de résidences secondaires puis franchit le marais pour rejoindre les pinèdes alluviales. Il se termine par une route goudronnée permettant l'accès à un autre secteur de résidences secondaires. La piste cyclable de la "route 5 Mittelland" contourne complètement la réserve par l'arrière-pays.

La réserve ne présente pas de site particulier à mettre en évidence. Profitez de la flore et de la



Figure 15. Prairie à choin et à pin sylvestre dans la réserve des Grèves de la Motte. Photo: coll. Grande Cariçaie.

faune d'invertébrés très riches du secteur et laissez-vous imprégner de la sensation très particulière pour le Plateau suisse de l'absence parfois totale de traces humaines dans le paysage. Notez également au passage les petits étangs superficiels recreusés pour favoriser la rainette et certaines espèces d'invertébrés.

Un sentier-nature, installé au sommet de la falaise de molasse, vous offre un très joli point de vue sur les vastes prairies de la réserve. Situé sur la commune de Chabrey, celui-ci est accessible depuis la route 5 Mittelland ou depuis la route cantonale Avenches-Cudrefin (voir signalisation routière).

7) la réserve de Cudrefin

Située entièrement sur le territoire de la commune vaudoise de Cudrefin, cette réserve est la plus petite de la Grande Cariçaie avec ses 249 ha (fig. 16).

Sa caractéristique principale est la présence de vastes hauts-fonds sableux dont une partie émerge lors des basses eaux du lac (normalement en hiver, au début du printemps et en automne). Ces bancs de sable accueillent chaque année des milliers de limicoles et d'oiseaux d'eau en hivernage ou en escale migratoire. La valeur ornithologique de la réserve, de même que celle du Fanel, est connue depuis le début du xx^e siècle et un grand refuge lacustre y a donc été délimité dès 1970. Ce refuge est interdit à la navigation et à la baignade, ce qui permet d'assurer la tranquillité de ces espèces migratrices parfois très farouches.

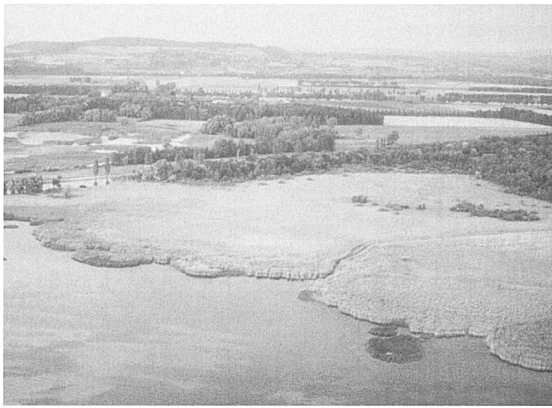


Figure 16. Vue aérienne de la réserve de Cudrefin.
Photo: B. Renevey / coll. Grande Cariçaie.



Figure 17. Vue aérienne de la réserve du Fanel.
Photo: B. Renevey / coll. Grande Cariçaie.

La végétation de la réserve est dominée par les prairies à molinie et à petites laiches. Une ceinture de roselière lacustre les prolonge en direction du lac.

Le chemin traversant la réserve est autorisé aux piétons et vélos, mais la piste cyclable officielle contourne la réserve par l'arrière-pays. Plusieurs sentiers pédestres permettent de rejoindre le môle sud du canal de la Broye en longeant la lisière des forêts riveraines. L'extrémité de ce môle est un haut lieu de l'ornithologie en Suisse romande du fait des nombreuses espèces rares fréquentant les bancs de sable de la réserve. Une plate-forme a été récemment érigée sur ce môle, offrant un joli point de vue sur les prairies marécageuses du secteur et sur les vaches "Highland" utilisées pour leur entretien.

La réserve de Cudrefin est gérée par la société *Nos Oiseaux* avec l'aide de l'Etat de Vaud.

8) la réserve du Fanel

La réserve du Fanel est située à cheval sur les cantons de Berne et de Neuchâtel. Elle s'étend sur les territoires des communes d'Ins (BE), de Gampelen (BE) et de Marin-Epagnier (NE). Elle couvre 686 ha, dont deux tiers de surfaces lacustres, et est protégée depuis 1967 (BE) et 1973 (NE) (fig. 17).

Un grand refuge lacustre y est également délimité et partiellement interdit d'accès aux bateaux en raison, notamment, de la présence de deux îles artificielles utilisées pour la reproduction des goélands, des mouettes, des sternes et de plusieurs espèces de canards. Un poste d'observation

situé à proximité du môle nord du canal de la Broye offre d'excellentes conditions d'observation de ces dernières.

La partie neuchâteloise du Fanel est gérée par la société *Nos Oiseaux* avec l'appui du canton de Neuchâtel. La partie bernoise est gérée par la société *Berner Ala* et le canton de Berne.

Les groupements végétaux de la réserve sont constitués essentiellement d'associations aquatiques. Un vaste complexe d'étangs y a été recréé dans les années 1990 afin de favoriser ces éléments naturels menacés dans le pays ainsi que les oiseaux nicheurs des marais.

L'ancien chemin pédestre traversant la réserve a été fermé en 2002 pour limiter le dérangement de la faune dans les grandes roselières de la réserve. Le chemin menant à l'observatoire décrit plus haut est donc en cul-de-sac. La réserve peut être contournée par un autre chemin pédestre. Une partie de ces tracés sont également accessibles en vélo. Le visiteur est prié de se conformer aux règles définies par les panneaux d'information présents à l'entrée de la réserve.

Nature et histoire des rives : quelques suggestions pour la découverte

Parfois encore méconnue, la Grande Cariçaie mérite bien le détour à l'autre bout de la Suisse romande. On peut en découvrir un peu de la valeur naturelle et historique à l'occasion d'un week-end ou même d'une seule journée d'excursion, quelque soit la saison. L'offre en matière d'information et les possibilités d'observation sont nombreuses, suivez le guide !

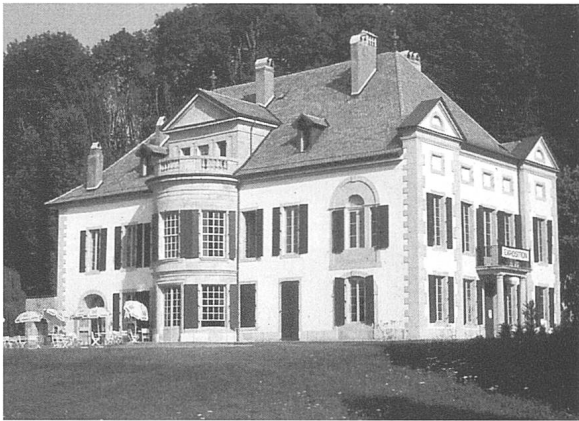


Figure 18. Centre Pro Natura de Champ-Pittet. Photo: B. Renevey.

Centres-nature et histoire

Une première approche possible des sites naturels de la Grande Cariçaie, la meilleure pour celles et ceux ne connaissant pas la région, est celle offerte par les centres-nature *Pro Natura* de Champ-Pittet (fig. 18) et *ASPO* de La Sauge à Cudrefin (fig. 19). Un prix d'entrée modeste vous donne accès à des expositions, des projections multimédia, un laboratoire écologique et une documentation importante sur la nature des rives. Profitez également des aménagements extérieurs, sentiers-nature et observatoires conçus spécialement pour observer la faune sans la déranger. Les centres-nature organisent en outre des visites guidées sur le site ou dans les réserves voisines; une bonne manière de découvrir une faune et une flore parfois discrètes en compagnie de spécialistes des sites naturels. Les centres-nature de Champ-Pittet



Figure 19. Grand étang du centre ASPO de La Sauge depuis l'un des observatoires. Photo: J.-L. Zimmermann.

et de La Sauge ont des horaires d'ouverture variables selon la saison. Pour tout renseignement ou réservation, contactez :

Centre *Pro Natura* de Champ-Pittet

1400 Yverdon-les-Bains

Tél. : 024 426 93 41, Fax : 024 426 93 40

Adresse électronique : champ-pittet@pronatura.ch

Site web : www.pronatura.ch/champ-pittet

Centre *ASPO* de La Sauge

1588 Cudrefin

Tél. : 026 677 03 77, Fax : 026 677 03 87

Adresse électronique : lasauge@birdlife.ch

Site web : www.birdlife.ch/lasauge

Le centre-nature *ASPO* de La Sauge est installé au bord du canal de la Broye et de la route cantonale Cudrefin-Neuchâtel. Il propose aux visiteurs des visites guidées des réserves de Cudrefin, du Fanel et des aménagements extérieurs du centre (étangs, parois de nidification pour le martin-pêcheur et l'hirondelle de rivage, observatoires, parcours de découverte). Il présente en outre des expositions, des projections multimédia et un laboratoire écologique. En ce qui concerne les tarifs, les périodes d'ouverture et les réservations, prière de se renseigner à l'adresse ci-dessus.

Un troisième centre, localisé à Gletterens, se consacre, lui, à l'occupation humaine des rives pendant la période néolithique (fig. 20). Il présente un "village lacustre" reconstitué en grandeur nature, ce qui permet de se faire une idée de l'habitat tel qu'il se présentait il y a 5000 ans au bord du lac de Neuchâtel. Des animateurs y proposent, durant la belle saison, des animations en



Figure 20. Village néolithique reconstitué de Gletterens. Construction de la deuxième étape en 1998. Photo: coll. Grande Cariçaie.

relation avec l'époque, telles que la confection d'outils, le lancement de javelots avec un propulseur, la cuisine néolithique ou encore les techniques d'allumage d'un feu, sans allumette bien sûr. Renseignement et réservations :

Village lacustre de Gletterens

c/o administration communale

1544 Gletterens

Tél. : 026 667 20 67, Fax : 026 667 23 41

Adresse électronique : administration@gletterens.ch

Site web : www.gletterens.ch

Les chemins de la rive

Plus de 40 km de chemins sont ouverts aux promeneurs dans les réserves naturelles de la Grande Cariçaie. Ils peuvent être parcourus à pied ou à vélo (attention à la réglementation locale - voir panneaux d'information à l'entrée des réserves) et permettent de découvrir la nature des rives à son rythme. Prenez connaissance des informations réparties le long du parcours et arrêtez-vous à l'un des sentiers-nature construits à votre intention dans les réserves de Cheyres, des Grèves de la Corbière, des Grèves d'Ostende et des Grèves de la Motte. Des points de vue sur-élevés ou des postes d'observation de la faune ont été, en outre, aménagés dans certaines réserves ; suivez le balisage sur le terrain.

Les possibilités de restauration sont nombreuses dans les communes riveraines, mais l'offre en matière d'hébergement est plus disparate. Informez-vous aux offices du tourisme d'Yverdon-les-Bains (Pl. de la Gare 1, Tél. : 024 423 61 01, Fax : 024 426 11 22, www.yverdon.ch, info@yverdon-les-bains.ch) ou d'Estavayer-le-Lac (Pl. du Midi, Tél. : 026 663 12 37, Fax : 026 663 42 07, www.estavayer-le-lac.ch, office.tourisme@estavayer-le-lac.ch).

Pour en savoir plus

Il existe une abondante littérature scientifique et de vulgarisation sur la Grande Cariçaie. Le lecteur en trouvera une liste exhaustive sur le site internet de la Grande Cariçaie à l'adresse internet suivante : www.grande-caricaie.ch

Ce site internet fournit une quantité d'autres informations sur l'histoire de la rive, sa valeur naturelle, sa gestion et le suivi scientifique qui y est pratiqué. Il est régulièrement mis à jour. Revenez le consulter de temps en temps !

Le Groupe d'étude et de gestion de la Grande Cariçaie (GEG) organise chaque année une douzaine d'excursions gratuites à l'intention du public intéressé par ce site naturel. Le programme de ces excursions peut vous être envoyé sur demande à l'adresse mentionnée plus bas ou consulté sur internet. Attention, le nombre de participants à ces excursions est volontairement limité pour en garantir un bon déroulement. Inscrivez-vous donc assez à l'avance.

Enfin, le GEG édite trois fois par année un journal consacré à la Grande Cariçaie. Le "Journal des Grèves" est envoyé gratuitement (pour l'instant) aux personnes intéressées en Suisse. Abonnez-vous à l'adresse ci-dessous :

Coordonnées du GEG

Grande Cariçaie

Groupe d'étude et de gestion

Champ-Pittet, CH-1400 Yverdon-les-Bains

Tél. : 024 425 18 88, Fax : 024 425 22 72

Adresse électronique : info@grande-caricaie.ch

Texte

Christophe Le Nédic, GEG